



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 1 (1901), p. 103-107

Émile Chassinat

Sur quelques textes provenant de Gaou el-Kébir (Antæpolis).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724708318 *Annales islamologiques 54*
9782724708028 *Gaston Wiet et les arts de l'Islam*
9782724708059 *Les papyrus de la mer Rouge II*
9782724707779 *Adaïma IV*
9782724707885 *Wa??'iq mu?a??a??t al-?aramayn al-šar?fayn
bi-si?ill?t al-D?w?n al-??l?*
9782724708288 *BIFAO 121*
9782724708424 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à
l'étranger (BAEFE)*
9782724707878 *Questionner le sphinx*

Edmund Hayes (éd.), Eline Scheerlinck (éd.)
Carine Juvin (éd.)
Pierre Tallet
Mathilde Minotti
Jehan Omran

Philippe Collombert (éd.), Laurent Coulon (éd.), Ivan Guerneur
(éd.), Christophe Thiers (éd.)



SUR QUELQUES TEXTES

PROVENANT DE GAOU EL-KÉBIR (ANTÆOPOLIS)



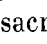
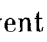
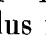
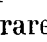


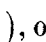
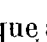
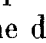
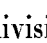
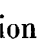
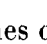
PAR



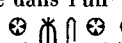
M. ÉMILE CHASSINAT.

Durant ces deux dernières années, les marchands d'antiquités du Caire furent abondamment pourvus de monuments dont on dissimulait soigneusement l'origine. C'étaient, pour la plupart, de massifs sarcophages anthropoïdes d'un style uniforme et très particulier, taillés à plein bloc dans une sorte de pierre calcaire blanche compacte, sonore comme le cristal. Rarement ils étaient complets. Les plus belles pièces, celles qui portaient des inscriptions ou des figures symboliques, arrivaient intactes ou à peu près; les autres, de moins bonne tournure, étaient livrées en morceaux; parfois, la tête seule était conservée: les fouilleurs, en gens avisés et soucieux de leurs deniers, supprimaient les parties qu'ils jugeaient inutiles et encombrantes, afin de réduire les frais de transport en rendant celui-ci plus aisé. Ce fut, après les cercueils, des pierres arrachées à des tombes. A en juger par le nombre considérable des objets de cette provenance apportés au Caire et maintenant dispersés dans les collections, la nécropole qui les a contenus était fort riche. Elle doit être maintenant à peu près épuisée, et c'est grand dommage qu'on n'ait pu l'étudier en son ensemble avant qu'elle eût été pillée.

Un hasard favorable me fit connaître son emplacement il y a peu de temps. En examinant plusieurs pierres couvertes d'hiéroglyphes, je distinguai au milieu des textes deux noms géographiques bien identifiés, celui d'Antéopolis, , et celui du nome Aphroditopolite, . Interrogé par moi, le propriétaire de ces inscriptions m'affirma qu'elles provenaient de Gaou el-Kébir, ainsi que les sarcophages en calcaire si communs sur le marché. Je publie ici ces textes, qui sont gravés en caractères creux rehaussés de peinture bleu clair sur deux montants de portes de tombeaux, en y joignant la copie d'une courte inscription inscrite sur un cercueil en pierre blanche du type de ceux que j'ai signalés dans ce qui précède, et qui a été trouvé dans le même cimetière qu'eux. Ils ajoutent quelques notions inédites sur la géographie de la région où ils ont

seul titre. Mais outre que le développement de celui-ci serait anormal, il n'est pas sans exemple qu'un même individu ait été investi de plusieurs charges de même nature. La complexité matérielle des cultes égyptiens et la minutie qu'on apportait à leur célébration nécessitaient un personnel multiple. Par suite, dans certains temples mal dotés ou peu considérables, un seul personnage était souvent appelé à remplir successivement dans le cours d'une cérémonie les fonctions que se partageaient plusieurs prêtres dans les collèges opulents. Il ajoutait alors, dans son *cursus honorum*, au nom de sa fonction ordinaire ceux qui lui étaient en quelque sorte conférés par ses occupations accidentelles.

En plus des charges sacerdotales énumérées dans ce qui précède, Haroudja occupait une place importante dans l'administration royale du nome Aphroditopolite. Il était . Ce titre d'occurrence rare, est de forme complexe. Il renferme plusieurs éléments dont il est bon de préciser la valeur respective. Le  est une circonscription territoriale, un nome pour employer l'expression consacrée. La , est une subdivision du nome; un district; un domaine rural d'étendue variable, parfois assez réduite (les princes féodaux consacraient souvent les revenus de plusieurs , à l'entretien de leurs tombeaux). Comme ce mot est employé ici au singulier et qu'il y avait nécessairement plusieurs *nouit* dans un nome, il est probable qu'il est pris dans un sens collectif et désigne l'ensemble des propriétés foncières et mobilières imposables du *tos*, les *τέποι*. Le mot , est plus rare. Il est différent de , ainsi que le montre l'opposition des deux expressions⁽¹⁾. C'est peut-être une forme graphique spéciale du mot , qui est tantôt du masculin tantôt du féminin, mais semble être employé au pluriel de préférence,  (Pap. Anastasi, IV, 6), ou bien est-ce une simple variante idéographique de  (Pap. Anastasi, IV, 6), ou bien est-ce une simple variante idéographique de  ou de quelque autre expression de même nature. Il est en tout cas indubitable que les  formaient une division administrative du nome qui était par rapport à la , ce que celle-ci était au . J'y verrai volontiers la désignation des villages, bourgs et fermes qui étaient indépendants de la , ce que les Arabes appellent de nos jours des *عرب*, les *κώμαι* du cadastre gréco-

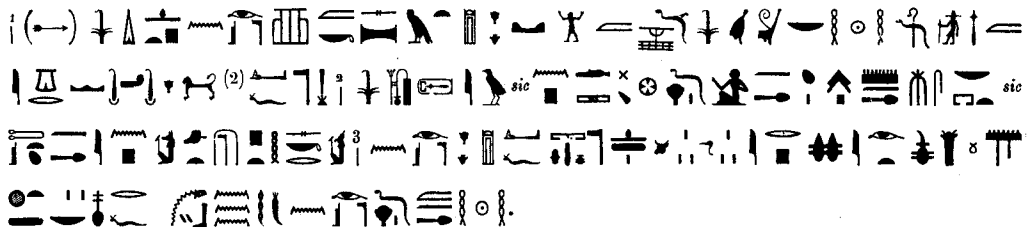
⁽¹⁾ Les mots  et  sont accouplés de la même façon que dans l'un des noms symboliques de Thèbes,  (BRUGSCH, Dict.

géogr. p. 1219), «la ville qui donne naissance à la *nouit* et aux *nouiou* (*naïou?*)».

⁽²⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 658.

égyptien ⁽¹⁾. Haroudja aurait donc été à la fois βασιλικὸς γραμματεὺς, τοπογραμματεὺς et κωμογραμματεὺς.

B.



Taho, comme son contemporain Haroudja, était officier ministériel du Pharaon. Il était $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓} \text{𓆔} \text{𓆕}$. La présence de l'auxiliaire 𓆒 dans ce titre ne s'explique guère. Brugsch cite cependant une forme analogue $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒}$ 𓆓 , qu'il traduit d'une manière un peu libre par « der zählende Namensschreiber des Pharao's » ⁽³⁾. Ce rapprochement, s'il était exact, ferait penser que le graveur a oublié de graver plusieurs signes. Il se pourrait alors que le titre porté par Taho dût se rétablir ainsi : $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓} \text{𓆔} \text{𓆕}$; mais rien ne prouve que cette conjecture soit certaine.

C.

Cette inscription est gravée en creux sur un couvercle de sarcophage en pierre blanche. Les hiéroglyphes sont disposés sur une seule colonne surmontée du signe du ciel —.



⁽¹⁾ $\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑} \text{𓆒} \text{𓆓}$ est transcrit κωμογραμματεὺς dans un texte publié par Brugsch, *Zeits. f. äg. sp.*, 1872, p. 27.

⁽²⁾ Dans l'original, le lit supporte une abeille 𓆒 .

⁽³⁾ *Dict. hiér.*, Suppl., p. 46. A cette occasion, je remarquerai que la traduction « Namensschreiber des Pharao's » de $\text{𓆎} \text{𓆏}$ est inadmissible; $\text{𓆎} \text{𓆏}$

signifie toujours *Pharaon*, et il n'y a pas lieu de décomposer ce groupe en $\text{𓆎} \text{𓆏}$. La forme 𓆒 que l'on trouve dans les titres cités par Brugsch, $\text{𓆒} \text{𓆓} \text{𓆔} \text{𓆕}$, *Dict. hiér. Suppl.*, p. 46, et $\text{𓆒} \text{𓆓} \text{𓆔} \text{𓆕}$, *Dict. géogr.*, p. 307, et qu'il compare au μονογράφος des contrats grecs, ne me paraît être qu'une variante incorrecte de $\text{𓆒} \text{𓆓} = \text{𓆒} \text{𓆓}$.

L'une des parties du nom de l'Osiris local donné ici est incomplète. L'orthographe régulière est $\overline{\text{S}} \overline{\text{N}} \text{I}$ et non $\overline{\text{S}} \overline{\text{N}}$. Les deux autres textes l'écrivent $\overline{\text{S}} \overline{\text{N}}$ et $\overline{\text{S}} \overline{\text{N}}$. Osiris $\overline{\text{S}} \overline{\text{N}} \text{I}$ est particulièrement cité par les textes greco-romains, surtout à Dendérah ⁽¹⁾.

Le Caire, Avril 1901.

E. CHASSINAT.

⁽¹⁾ V. BRUGSCH, *Dict. hiér.*, suppl, p. 575.